

Troisvierges, le 10 mai 2010

A l'attention de Monsieur Romain  
Schneider, Ministre de l'Agriculture, de la  
Viticulture et du Développement Rural  
1, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg

Copie aux membres de la Commission de  
l'Agriculture, de la Viticulture et du  
Développement Rural de la Chambre de  
Députés

Concerne : Question parlementaire du député Fernand Etgen

Monsieur le Ministre,

Nous nous permettons par la présente de réagir à vos réponses à la question parlementaire de Monsieur Fernand Etgen.

#### Mortalités d'abeilles

L'affaiblissement et les mortalités élevées de colonies d'abeilles est un fait avéré depuis une dizaine d'années. Le phénomène est planétaire. Les apiculteurs luxembourgeois ne sont pas épargnés et ont connu des mortalités jusqu'à 20% au cours des dernières années.

Heureusement, les pertes pour l'hiver 2009/2010 se situent en-dessous de 10%, contrairement aux apiculteurs belges et allemands qui font état de pertes de plus de 20% en moyenne.

Le parasite varroa est un des facteurs à l'origine des mortalités. La stratégie luxembourgeoise du traitement du varroa, revue d'année en année en collaboration entre l'administration des services vétérinaires et la FUAL, porte ses fruits : La grande majorité des apiculteurs luxembourgeois respecte les consignes des services vétérinaires et les traitements se font exclusivement avec des produits autorisés dans l'apiculture biologique.

Un autre facteur responsable des mortalités est la disponibilité de ressources variées en pollen et en nectar. Une météo favorable à la fin de l'été et au début de l'automne a permis aux abeilles de profiter au maximum des ressources disponibles.

## Programme de recherche CRP Gabriel Lippmann

Nous apprécions fortement que le programme de recherche sera entamé par le CRP-GL dès la fin de cette année. La FUAL se tient à disposition pour contribuer activement à la réussite du programme.

## Règlementation et des contrôles sur les pesticides

Au cours des dernières années, dans plusieurs pays d'Europe, des mortalités importantes d'abeilles ont été causées par l'usage d'insecticides utilisés comme traitement de semences. Comme conséquence, certains usages de ces traitements ont été interdits dans ces pays. Ces intoxications confirment que l'évaluation des risques pour les insecticides utilisés en traitement de semences ne couvre pas toutes les voies d'exposition pour les abeilles.

Nous ne comprenons dès lors pas que ces insecticides, interdits dans plusieurs pays, soient toujours utilisés et autorisés au Luxembourg.

Vous écrivez que « les traitements précités ne sont pas pratiqués au Luxembourg ». Or, d'après des informations en provenance de l'ASTA, 2-3% des surfaces de maïs sont traitées avec les substances en question. D'après des informations en provenance des revendeurs de semences au Luxembourg (qui en font d'ailleurs la publicité dans leurs publications respectives) plus de 50% des surfaces de colza sont également traitées avec ces substances.

Nous déplorons que la situation juridique ambiguë autour des semences traitées avec des pesticides neurotoxiques continue à servir de prétexte pour nier leur usage au Luxembourg.

Nous insistons pour que le Luxembourg suive l'exemple de pays comme l'Allemagne, l'Italie ou la France, et interdise l'usage de ces substances, au moins sur les cultures directement en contact avec les abeilles, à savoir maïs et colza.

## Au sujet du nombre de colonies d'abeilles et de la pollinisation des cultures agricoles

Dans une récente analyse, le CRPGL a comparé le nombre de colonies d'abeilles avec les besoins en pollinisation des cultures de colza. La culture du colza est un bon exemple de la relation entre agriculture et apiculture : Le colza profite de la pollinisation des abeilles et permet aux apiculteurs une bonne récolte de miel. Le revers de la médaille est que la culture du colza nécessite de plus en plus des traitements avec des insecticides et des fongicides qui peuvent nuire aux abeilles.

Nous croyons qu'il est important de revoir certaines pratiques agricoles en vue de diminuer le recours aux pesticides et de favoriser les méthodes plus respectueuses de l'environnement comme la rotation des cultures.

Au sujet du nombre d'apiculteurs et de l'offre en formation

Grâce à des efforts importants de la part de la FUAL et des associations régionales dans le domaine de la formation de personnes intéressées par l'apiculture, le nombre d'apiculteurs est constant depuis quelques années. Nous nous réjouissons de constater un réel regain d'intérêt pour la pratique de l'apiculture. Nous sommes contents de pouvoir bénéficier du support financier du ministère de l'agriculture dans ce domaine.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, notre considération distinguée.

Pour la Fédération des Unions d'Apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg



Roger Dammé  
Président

Robert Henckes  
Secrétaire

#### Annexes

- Bedrohung Bienenvölker durch Mais, FUAL, 9. Februar 2009
- Dossier de presse, Coordination des Apiculteurs Européens, 3 février 2009